



Par SDÉ

Le 18 novembre 2024

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Objet : Demande visant l'adoption de l'annexe Québec de la norme FAC-011-4 en suivi de la décision D-2024-089 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4278-2024
Notre référence : LTG07894

Me Joelle Cardinal
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 14 novembre 2024, le Coordonnateur confirme que l'avis aux personnes intéressées dans le dossier décrit en rubrique a été transmis aux entités visées et qu'il est également diffusé sur son site internet, en date du 18 novembre 2024.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL
JC/jl